

## Compte rendu de la réunion du 16 novembre 2016

Présents : Mrs Dominique DELACHE, DUPRE Philippe, BERA Guy, DELAUNAY Franck, FENAILLE Bruno, BERBARD Yannick, LEFEVRE Jacques, , Mmes TOURNEUX Diane.

Absents : GOSSET Paul (donne pouvoir à Mr DELACHE Dominique), GOURLIN Matthieu, Mme JORAND Charline.

Secrétaire de séance : Monsieur DUPRE Philippe

### **Délibérations :**

#### **1) Décision Modificative N°1**

Monsieur le Maire propose aux membres la modification budgétaire suivante :

#### **Section d'Investissement**

Comptes		
021	Virement de la section de fonctionnement	+ 2 400.00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	+ 1 300.00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	+ 900.00
2184	Mobilier	+ 200.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la modification budgétaire précitée, autorise Monsieur le Maire de signer toutes pièces administratives et comptables relatives à cette décision.

#### **2) Don pour Eglise**

Monsieur le Maire fait part aux membres présents qu'il a reçu un don d'une valeur de 1 100.00 € pour réaliser des travaux sur le matériel de chauffage de l'église. La paroisse va également faire un don de 3 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne l'autorisation à Monsieur le Maire de signer toutes les pièces comptables et administratives relatives à l'encaissement de ce don.

#### **3) Remboursement sur Taxe Foncière**

Monsieur le Maire demande aux membres présents l'autorisation d'encaisser un chèque d'un montant de 15.00€ ainsi qu'un chèque d'un montant de 140.00€ du Trésor Public en remboursement d'un excédent de versement sur la taxe foncière.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables pour l'encaissement des chèques.

**Divers :**

- Mr le Maire ainsi que les membres du Conseil décident d'inscrire au FDS 2017 la RD 31 Rue de Gomont, l'aménagement de la caserne des pompiers et le chemin de l'école.
- Mr le Maire fait part des devis qu'il a reçu pour les travaux de mise en sécurité de l'école. Les travaux débiteront dès le versement des subventions.
- La commission des travaux doit se réunir afin de pouvoir inscrire au CDDL (contrat Départemental de Développement Local) des projets de travaux pour la salle des fêtes (changement des portes et fenêtres).
- Mr le Maire fait part que le chauffe eau de la salle des fêtes est défectueux et qu'il est nécessaire de le remplacer.
- Mme Tourneux fait part des dégradations du portillon de la ruelle de l'école.
- Mr Delaunay demande s'il y aurait la possibilité de déplacer la plaque « impasse des moulinets » pour qu'elle soit plus visible.
- Les membres du conseil sont invités à participer à la décoration du village qui aura lieu le samedi 26 novembre à 9H00.

La séance est levée à 21H40

Le secrétaire  
Philippe DUPRE